

Point 1.3.

Document 1.3.2.

Esquisse d'un bilan de la méthode des enquêtes par sondage en Afrique Francophone

par B. LACOMBE

Etablir un bilan des enquêtes réalisées depuis celle de Guinée de 1954-55 exigerait plus de connaissances et d'expérience que celles que nous possédons.

Nous n'avons participé à aucune de ces enquêtes, ni non plus participé aux réunions du groupe de travail qui a élaboré les Etudes de Synthèse (1).

La note présente reste sans prétention et surtout elle ne peut combler leur manque (que le groupe de travail a sans cesse abordé sans jamais en faire une récapitulation dans une étude particulière), à savoir la méthodologie des enquêtes. Celle-ci se compose des trois questions repérées dès l'enquête de Guinée :

- 1° l'application de la méthode des sondages
- 2° le milieu social enquêté
- 3° les enquêteurs.

Par ailleurs aucune réflexion de synthèse ne semble avoir été effectuée par le groupe de travail pour proposer des modèles types de questionnaires.

Cette note ne peut, répétons-le, y suppléer. Elle se limitera à un certain nombre d'observations qui élargiront le cadre de l'Introduction des études de synthèse sans pouvoir amener la critique à une étude méthodologique, laquelle reste à écrire.

L'Introduction des Etudes de Synthèses pose de la manière suivante l'ensemble des problèmes méthodologiques.

1°/ La méthode des enquêtes par sondage s'est imposée comme méthode pour 2 raisons principales :

- aucune infrastructure matérielle et humaine n'existait en Afrique (2)
- aucune information valable n'était disponible, les dénombrements administratifs fournissaient seulement une information globale.

2° La méthode était neuve, il fallut innover et tâtonner.

3° La base de sondage était défectueuse car

- d'une part les informations administratives qui étaient utilisées présentaient des carences notables.

- d'autre part un fort écart existe entre les unités administratives et les unités sociales réelles.

- enfin les enquêtes préalables ne pouvaient redresser ces erreurs par manque de temps et de crédits.

4° Cependant l'apport est largement positif : quoique les informations soient "à la fois approximativement incertaines" (Introduction page 10), elles ont le grand mérite d'exister et elles portent sur des données habituellement non recueillies dans les pays développés, ou recueillies différemment :

- données dites collectives
- données longitudinales
- données sur les migrations.

5° Les enquêtes ayant été toutes faites sur le même type, leur comparabilité est assez grande.

Les études de synthèse elles-mêmes effectuent l'analyse critique des enquêtes de trois manières différentes :

1) par la critique interne, particulièrement dans la partie Fécondité : niveau

2) par la critique externe : la partie Mortalité : niveau fait appel aux méthodes comparatives et à l'appareillage théorico-empirique de la démographie pour élaborer ses conclusions.

3) par l'étude des résultats d'un point de vue différent de l'analyse démographique. Trois auteurs, avant d'être démographes, sont l'un médecin, l'autre sociologue, le troisième ethnologue ; et ce n'est pas un des moindres mérites de ces études de synthèse que d'avoir rassemblé sur un même sujet (la démographie en Afrique,) des personnes dont les préoccupations sont si diverses.

Les études tiennent compte de ces critiques dans la prudence de leurs conclusions.

Par exemple page III-48 :

"Nous aboutissons à deux conclusions apposées. En fait cela vient de ce que nous avons été obligés de poser un certain nombre d'hypothèses pour voir comment les choses se passent, sans pouvoir tirer ces hypothèses des données elles-mêmes."

Avec ce que l'on sait, les études de synthèse donnent toujours ce que l'on ignore, préfèrent laisser le lecteur sur sa faim que lui fournir des données illusoires.

Par exemple page IV-49 :

"On aura remarqué que les espérances de la vie à la naissance n'ont pas été présentées ici. Les irrégularités des séries de quotients sont si importantes qu'il a semblé que le calcul d'un indice qui résume l'information d'une table de mortalité n'aurait guère de sens et ne servirait qu'à dissimuler, sous l'apparence d'une précision illusoire, la méconnaissance de la structure de la mortalité".

La conclusion à tirer est donc que si l'"Afrique démographique" reste largement encore Terra incognita, l'inconnu est cependant balisé par les enquêtes par sondage qui ont fourni des ordres de grandeur et posé à la recherche démographique de nombreuses questions.

+

+        +

Dans une première partie les critiques que l'on peut adresser aux enquêtes par sondage en Afrique seront détaillées et une seconde partie qui servira de conclusion, envisagera dans quelles directions doivent évoluer les travaux démographiques en Afrique.

+

+        +

OBSERVATIONS CRITIQUES SUR LES ENQUÊTES DÉMOGRAPHIQUES EN AFRIQUE

La plupart des observations qui vont suivre ont été maintes fois faites<sup>(3)</sup> y compris par les promoteurs (4) des enquêtes eux-mêmes. Le seul objectif est ici de les rassembler, de montrer combien elles sont générales.

1 - Le contexte politique ne doit jamais être oublié. L'on ne dira jamais assez que succédant et coexistant avec les dénombrements administratifs (5) à buts fiscaux (6), les enquêtes n'ont pu être très favorablement perçues des populations.

D'une manière générale l'on peut dire que les enquêtes par sondage ont facilité dans les populations l'éclosion d'une compréhension plus exacte des buts qu'elles visaient et qui n'étaient pas des buts fiscaux.

Cependant certaines gênes subsistent, et dans une note datée d'avril 1968, Abidjan, pages 4 et 5 se trouve cette observation :

" De nombreuses difficultés rencontrées sont inhérentes à tous les recensements en Afrique :

...

- sous estimation de la famille par crainte d'impôts

...

- imprécision des déclarations relatives aux activités secondaires, par crainte de l'impôt

- d'une manière générale, et en dépit de séances d'information répétées auprès des notables et de la population, il est extrêmement difficile de vaincre les réticences de la population. Il faut dire que les administrés ont d'excellentes raisons de ne pas croire que le recensement que nous réalisons n'est pas comme les autres et ne servira en aucun cas à l'établissement de l'impôt, à la perception des cotisations du parti et n'est pas le signe avant-coureur d'un "déguerpissement" suivi d'une démolition du quartier.

En des termes semblables le problème se pose dans tout pays d'Afrique francophone : la population a une certaine perception des opérations "recensements" et agit en conséquence.

En innovant quant au point de vue, les enquêtes par sondage ont dû vaincre ces préjugés nés d'une situation bien claire : être inscrit sur une liste de recensement équivaut à payer l'impôt de capitation. Aussi si après les enquêtes la situation n'est améliorée, ces dernières l'ont cependant trouvée très défavorable.

Les Techniques d'Enquêtes (1955) (7) de l'enquête de Guinée effleurent la question et ne l'abordent pas de front en l'esquivant par un argument technique. Répondant à l'objection formulée page 80 :

"Il n'est pas prouvé que de telles enquêtes ne pourraient être assurées par ces mêmes responsables à moindre frais".

le rapport répond page 90 :

"le doute est permis, chefs de région ou de subdivision ont à faire face à des exigences très diverses et l'expérience prouve que les recensements ne sont pas toujours à ce jour, il semble donc exclu d'espérer qu'une telle enquête aurait pu être décentralisée et réalisée à une époque imposée à tous par l'ensemble des responsables d'unités administratives régionales".

Enquêter pour la première fois entraîne des difficultés avec la population. La preuve est fournie a contrario par l'enquête permanente. Pour celle du Sinc-Saloun, Cantrelle (1966, page 17) note à ce propos :

"D'une façon générale, les visites renouvelées de la même équipe d'enquêteurs disposent favorablement la population à leur égard. La population acquiert la preuve qu'il ne s'agit pas d'impôts et qu'on ne peut lui nuire. Elle semble sensible à la continuité de l'entreprise".

2 - Le manque de connaissance du milieu est maintes fois souligné par les promoteurs des enquêtes :

Dans les Techniques d'enquête 1956, il est signalé pp. 54 et 55 :

"Dans la mesure où les crédits et les délais d'exécution d'une enquête similaire le permettraient, il y aurait lieu, semble-t-il de prévoir quatre semaines supplémentaires de préparation générale avant la formation proprement dite des enquêteurs.

Deux semaines seraient consacrées à préciser l'inventaire et les particularités des secteurs soumis à l'enquête, les deux autres seraient utilisées à une enquête commune préalable sur le terrain, permettant de régler à l'avance les principaux points encore litigeux (plan de sondage en particulier)".

Un tel vœu répondait à la constatation que ce même rapport faisait page 17 :

"Une partie importante de la préparation de l'enquête restait encore à accomplir le 10 octobre 1954, au moment où le personnel d'encadrement européen se trouvait rassemblé en Guinée, pays d'ailleurs nouveau pour la plupart de ces membres".

Et plus loin page 17 également :

"C'est d'ailleurs l'un des enseignements de l'enquête de savoir que .... un plus long délai est nécessaire (en dehors des contacts officiels) pour parvenir à une connaissance, même sommaire, du pays et des hommes".

Par contre dans l'enquête réalisée dans la subdivision de Bongouanou (Côte d'Ivoire) les auteurs insistent sur le bénéfice tiré d'une longue présence de 15 mois avec la population.

Sans pouvoir établir véritablement une différence entre les enquêtes menées dans l'Afrique anglophone et celles menées en Afrique francophone, il faut cependant signaler que les deux types de colonisation ont eu quelques conséquences au niveau qui nous occupe : l'administration directe des Britanniques favorisait la naissance d'administrations locales autonomes, permanentes et largement prises en main par les autochtones eux-mêmes. La politique française restait plus réticente vis à vis des élites locales et moins bien informée de la diversité du milieu humain. Les enquêtes françaises, du moins les premières, eurent à pâtir de cette inégalité.

L'on trouve un échec de cette attitude dans Technique d'enquête 1956 page 13 : à propos de l'Accueil de l'Administration il est signalé :

"On a pu relever ainsi un certain scepticisme sur la possibilité d'obtenir des renseignements valables par interrogatoires menés exclusivement par des agents africains".

Le même rapport fait état des expériences étrangères pour souligner page 55 :

"Ces tentatives ont été entièrement couronnées de succès et c'est dans le même esprit, que l'emploi de tels enquêteurs avait été décidé dès l'étude préliminaire de l'enquête de Guinée".

Dans ces conditions il est probable que les enquêtes françaises pèchent plus dans la connaissance du milieu que les enquêtes britanniques.

Ceci a des conséquences sur les enquêtes elles-mêmes : essentiellement à deux niveaux : la définition des concepts et l'établissement de la base de sondage.

3 - Il ne s'agit pas de noircir le tableau et de déclarer que les concepts de base n'étaient nullement définis. Cependant leur définition reste trop subjective car liée à une perception globale de type administratif. Pour l'enquête de Guinée 1 les quatre études approfondies de type monographique, ont été réalisées en même temps que l'enquête elle-même. Par ailleurs aucune enquête approfondie d'ethno-sociologie n'a été effectuée préalablement. Les multiples contraintes rendent ce fait compréhensible. Ce qui est regrettable c'est que les enquêtes nationales qui suivirent celle de Guinée n'aient pas tenté de corriger ce défaut.

Il est vrai qu'accorder trop d'importance aux particularités locales empêcherait toute étude comparative. Il n'en reste pas moins que les adaptations nécessaires ont été réalisées sans qu'elles soient précisées explicitement. Dans la suite de ce texte, cette question sera de nouveau abordée (point 8 de cette partie).

4 - Les bases de sondage se sont révélées difficiles à établir. Le manque de connaissances que l'Administration a des pays de son ressort en est la cause principale. En second vient la non-adéquation des documents administratifs avec les problèmes démographiques.

Dans l'Etude démographique et économique en milieu nomade T. I il est dit page 11 :

"Cette unité administrative ne correspond que rarement à la réalité".

et l'on voit au fil des pages la base de sondage changer avec les difficultés au point qu'on finit par se demander ce qu'il en reste. Par ailleurs ce même rapport signale page 77 :

"Les recensements administratifs sont de date variable"

et conclut que toutes ces gênes sont loin de se compenser (page 78) :

"on arrive ainsi à une sorte de cristallisation des erreurs"

Il est vrai qu'il s'agit là d'une enquête pilote en milieu nomade et qu'en règle générale les difficultés sont moindres. Mais le fond de la question reste identique : la base de sondage est défectueuse.

Le manuel rédigé par les soins de R. BLANC (1962) dit p. 86 :

"L'expérience montre que les listes dont dispose l'Administration, si elles peuvent généralement être considérées comme satisfaisantes du point de vue de la complétude, ne sont, le plus souvent, pas à jour et surtout ce qui est plus grave, correspondent parfois à des groupements artificiels, constitués pour les besoins de l'administration et sans grand lien avec la réalité".

Le rapport Techniques d'enquête 1956 y consacre des paragraphes très pertinents et conclut ainsi quant aux conséquences de cet état de choses (pp. 90-91)

"La méthode de sondage proprement dite gagnera toujours, quant à elle, à être la plus simple possible. Même si cette opinion n'est pas partagée par l'ensemble des techniciens en sondage dans les milieux sous-développés, les organisateurs de cette enquête ont acquis la conviction qu'il n'est pas utile d'appliquer des méthodes hautement raffinées à une prospection qui demeure, de toute façon, imprécise et entâchée pour des postes importants, d'erreurs d'observation qui, pour être difficilement appréciables n'en sont pas moins notables".

Une deuxième critique peut être faite quant à l'établissement des bases de sondage. Et la simple lecture des titres des publications l'indique : étude démographique et économique, étude démographique et agricole, enquête nutrition - niveau de vie etc ...

Dans l'enquête de Guinée cela est signalé : page 13 de

#### Technique d'Enquête :

"Force est de constater qu'en Afrique comme ailleurs, les problèmes économiques retiennent davantage l'attention et que les enquêtes économiques annexes ont obtenu un bien plus grand succès auprès des autorités administratives que l'enquête purement démographique".

Les conséquences de ce mélange sont finalement assez peu profitables à la démographie. On pourrait reprendre ici le paragraphe intitulé "économie contre démographie" d'un article de L. HENRY (1966) où est constaté le grignotage que la démographie subit dans une situation de concurrence.

Cette multiplicité d'objectifs (pas moins de 5 dans l'enquête en milieu nomade) rend difficile l'établissement d'une base de sondage.

Dans l'Enquête démographique centre oubangui (1960) de 1959 la base de sondage doit être :

- à la fois agricole et démographique
- homogène par rapport à un groupe ethnique
- homogène par rapport à une division géographique d'une part et administrative d'autre part.

A quoi s'ajoutent les contingences liées à la méthode des sondages.

De même trouve-t-on dans l'Etude démographique du premier secteur agricole de Côte d'Ivoire 1958 cette observation page 5 :

"L'échantillon agricole était stratifié selon le sol et la vocation agricole des différents villages, l'échantillon démographique s'est trouvé automatiquement stratifié selon les mêmes critères. Il ne sera toutefois pas fait usage de cette stratification dans la présentation des résultats, sa liaison avec les phénomènes démographiques étant par trop incertaine".

Pour conclure il n'y a pas mieux que cette citation de SAUTTER (1966) au sujet des enquêtes par sondage, au Congo où semble être résumée toute la question page 47 il est écrit :

"Regrettons seulement la délimitation assez contestable des "strates" utilisées au Congo. Il ne s'agit pas seulement des concessions - inévitables - à la carte administrative. Mais, en calquant leurs divisions sur des aires ethniques et des régimes agricoles, les organisateurs ont fait crédit, a priori, à des faits dont rien ne prouve qu'ils ont effectivement un rapport avec la démographie; De plus à vouloir combiner les deux critères agricole et ethnique, dont la corrélation dans l'espace est loin d'être étroite, il s'exposaient soit à créer des divisions bâtardees, soit à devoir faire, dans chaque cas particulier, un choix plus ou moins gratuit entre les deux principes de délimitation. C'est bien ce qui s'est passé ..."

5 - La méthode rétrospective, l'évaluation des 12 mois précédents et l'évaluation de l'âge ont dû être utilisées comme un pis-aller en Afrique à défaut de toute autre méthode possible.



Sautter (1966) page 49 déclare à ce propos :

"Les organisateurs des enquêtes démographiques en Afrique ont pleine conscience des difficultés auxquelles ils se heurtent et sont les premiers à reconnaître l'imperfection d'une méthode que l'on rejette ordinairement en Europe comme ne présentant pas les garanties nécessaires, celle de l'interrogatoire sans recoupements avec des observations objectives" (BLANC 1959 p. 12)"

Cette critique n'en est bien évidemment pas une. C'est une simple constatation. Cependant la démographie africaine doit trouver des méthodes pour tourner ces difficultés.

6 - Les enquêteurs posent aux organisateurs de multiples problèmes. Dès l'enquête de Guinée ceux-ci sont abordés. Cinq sortes de problèmes sont évoqués dans les rapports des différentes enquêtes.

- différences de langues et d'ethnies
- différences de milieu géographique et social (urbain - rural) (castes)
- différences d'âge (la jeunesse des scolarisés seuls capable de remplir les questionnaires, ne facilite pas la situation de l'interview dans une population africaine où l'âge y est un critère fondamental dans les rapports humains, et la jeunesse des enquêteurs ne plaide pas en leur faveur auprès des chefs de ménages, qui peuvent, comme les sévèr du Sénégal, considérer un jeune adulte comme "enfants".

- différence de sexes (pour l'étude de la fécondité, l'engagement d'enquêtrices n'a jamais été possible dans les enquêtes par sondage (8)

- difficultés de recrutement : à noter ici que ces difficultés très contraignantes pour les premières enquêtes vont s'amenuisant avec la forte proportion dans beaucoup de pays de personnes scolarisées depuis un long temps.

Voici quelques notations glânées dans la littérature à ce sujet :

"Il faut souligner le faible niveau intellectuel des candidats qui, joint leur jeune âge, n'a certainement pas facilité l'exécution du travail" (9)

"Les agents ont notamment tendance à assimiler le recensé à un membre de leur famille et à lui attribuer un âge correspondant. De même ils considèrent le plus souvent leurs propres coutumes comme générales" (10)

"En résumé le faible niveau technique des enquêteurs, les rigueurs du milieu, les difficultés du contrôle ont considérablement nui à la qualité des renseignements recueillis. En revanche il convient de signaler l'excellent esprit dont a fait preuve la majorité des enquêteurs, leur bonne volonté et leur conscience" (11)

"Le fait de venir dans un centre avec une équipe d'"étrangers" ne permet pas d'établir des rapports suffisamment confiants avec la population. Bien plus, l'obstacle linguistique et les particularités ethniques font qu'il est pratiquement impossible de constituer une équipe apte à travailler dans des centres situés dans des régions différentes" (12)

Plus subtils sont donc les biais dus aux différences hiérarchiques où s'entremêlent le traditionnel et le nouveau : critères ethniques, de caste, d'origine sociale : ainsi au mépris de wolof urbanisés, les sérère paysans du Sine répondaient (à des demandes concernant le matriclan ou le matronyme) des vocables moqueurs qui se traduiraient en Français par des expressions de la langue verte.

Dans l'enquête en milieu nomade est signalée la difficulté de trouver des personnes instruites à l'école française en dehors des castes inférieures (lesquelles ont dû fournir les contingents de scolarisés réclamés par l'Administration Française, les hautes castes s'en étaient dispensées et y ayant envoyé leurs esclaves).

Dé même SAUTTER (1966) p. 51 signale :

"L'attitude cavalière de certaines équipes de reconscurs les perturbations infligées à telle ou telle communauté rurale par des citadins un peu trop sûrs d'eux, même s'il s'agit de faits isolés n'ont pas gagné partout aux enquêtes une collaboration sans réserve de la population".

7 - En conclusion, une critique globale doit être adressée aux enquêtes réalisées après celle de Guinée, et cette critique s'adresse plus spécialement aux enquêtes nationales.

Deux citations introduiront le sujet :

- la première, SAUTTER 1966, page 49 (note n° 7)

"Regrettons soit dit en passant que les publications exposant les résultats des dernières enquêtes démographiques, celles du Congo et du Gabon en particulier, livrent si peu d'éléments de critique interne, sur les méthodes employées et le déroulement des opérations".

- la seconde, LORIMER 1961, page 39

"These subsequent inquiries have usually been carried out with use of a smaller sample and with less elaborate supervision of procedures and analysis of information than in the initial pilot project".

(LORIMER fait ici mention sous ce terme de l'enquête pilote de Guinée).

Ces deux objections sont d'autant plus importantes que les études ne consacrent que quelques lignes aux problèmes méthodologiques et au déroulement de l'observation elle-même. Tout se passe comme si les promoteurs de ces enquêtes pensaient que tout a été dit dans le fascicule.

Technique d'Enquête de 1956, et que désormais rien ne pourrait être ajouté.

Mise à part l'enquête pilote en milieu nomade au Niger (1966) qui consacre, parce que c'est son but explicite, une large place à la description des difficultés pratiques rencontrées, seule l'enquête de Bongouanou fournit quelques lumières.

Pourtant l'on peut légitimement penser que chacune de ces enquêtes, se déroulant dans des lieux écologiquement très divers et portant sur des populations très différentes présentait plus de particularités individualisantes que leurs promoteurs semblent le penser par leur silence.

Pratiquement certaines modifications ont bien été apportées mais on ne peut les saisir qu'au prix de longues confrontations de questionnaires. Cependant ceci apparaît dans les différents tableaux tracés par les auteurs des Etudes de Synthèse (13) ce qui explique que l'un d'entre eux écrive (page I - 6) :

"malgré l'assez grande homogénéité des méthodes et des concepts utilisés, les résultats n'ont pas toujours été présentés d'une manière strictement comparable ; leur signification et leur degré de validité ne sont pas toujours les mêmes d'une enquête à l'autre".

Il était écrit dans un rapport d'enquête au Gabon que les questionnaires utilisés étaient les mêmes que ceux de Côte d'Ivoire mais adaptés à des conditions différentes ; mais celles-ci n'étaient pas explicitées et les modifications restaient inconnues.

Nous savons combien la description de ce genre de données qualitatives à l'excès, de type expérientiel et donc difficile à expliciter est pénible à écrire, il semble toujours que l'on est hors sujet. Pourtant c'est par elle qu'une large critique des données est possible puisque seule cette description fournit la possibilité d'une critique des sources, les sources étant l'enquête elle-même.

Cette observation est surtout valable quand on sait le caractère trop qualitatif du sondage par rapport au caractère théorique de son élaboration. De degré en degré le sondage finit par être autant dû au bon sens qu'à la théorie mathématique, et donc pour l'utilisateur des résultats la description du bon sens finit par avoir autant d'importance que celle des procédés de calcul.

M. MAUSS déclarait (14) :

"Une science procède avant tout comme elle peut, et par conséquent au hasard".

Cette observation semble avoir été le crédo des enquêtes suivant celle de Guinée puisqu'aucune amélioration n'a été explicitée, chaque enquête améliorant ses procédures au hasard des collaborations qu'elle réunissait.

Une telle attitude semble avoir entraîné un certain piétinement dans la recherche de terrain. Celle-ci était coupée de toute recherche théorique sur les méthodes, elle n'a pu s'ajuster à un état changeant de l'analyse démographique. Cette coupure a été peut être aggravée par le fait que la collecte des données et leur analyse n'ont peut être pas été le fait d'une même équipe ou bien que jamais une même

équipe ait été chargée de plusieurs enquêtes (malgré la présence certains d'éléments qui ont suivi plusieurs enquêtes successives).

Cette négligence dans la remise en cause continuelle de la méthodologie de collecte expliquerait pourquoi finalement aussi peu de tableaux ont été sortis comparés à l'ampleur des questionnaires mis en oeuvre : c'était seulement au stade de l'exposition des données que certaines questions s'avéraient inutilisables (15).

Un tel travers n'est pas propre à notre discipline. Il est également dénoncé dans une critique de 3 ouvrages méthodologiques anglo-saxons, intitulée : le métier d'anthropologue par Jean COPANS (1967). Ce qu'il écrit de l'anthropologie pourrait être repris intégralement à notre compte pour la démographie (page 84) :

"L'anthropologie comme toutes les sciences humaines, nécessite une double initiation théorique et pratique. Mais comment doit-on aborder les problèmes posés par la formation théorique proprement dite et la préparation à la pratique du terrain ? Jusqu'à présent, une seule solution a prévalu, celle de la facilité, qui a consisté à réduire cette formation à la lecture d'ouvrages monographiques. Or la plupart de ces ouvrages possèdent un vice épistémologique grave : on ne connaît absolument pas les conditions de leur élaboration. Le contexte de l'enquête, la manière dont les matériaux sont recueillis puis traités, les obstacles rencontrés par le chercheur, les particularités de son terrain : autant de problèmes qui ne sont abordés qu'en passant et avec une telle pudeur qu'on est en droit de suspecter la qualité scientifique de ces ouvrages".

+

+ +

Après cette analyse critique des enquêtes par sondage en Afrique, premiers travaux scientifiques sur la population de l'Afrique et dont tout l'apport est concrétisé par l'existence des Etudes de Synthèse, les orientations souhaitables vont être brièvement abordées.

+

+ +

Les directions (en partie décélables actuellement) vers lesquelles les travaux de démographie s'orienteraient semblent être :

1 - Etablir une base de sondage aussi assuré que possible.

Le recours à une cartographie à jour est peut être coûteux, mais l'idée d'effectuer en Afrique un recensement dans tous les Etats pour 1970 serait probablement très réalisable à condition de ne réclamer que des renseignements simples (ce qui est déjà compliqué : ex l'âge ...) et de veiller à ce que toutes les habitations

aient été visitées. C'est-à-dire que l'objectif d'un tel recensement devrait être d'aboutir à obtenir d'une part des faits de structure, d'autre part une base de sondage "non-administrative".

Un tel recensement devrait selon nous, accentuer la part descriptive des villages et donc être autant un recensement des habitations qu'un recensement des habitants (16).

Les enquêtes par sondage pourront ensuite être engagées sur cette base sûre et jouer le rôle qu'elles ne jouent que mal, même dans un pays comme la France.

Nous pensons que réaliser un recensement et des habitations et des habitants est la condition sine qua non pour que la démographie du sous-développement cesse d'être le sous-développement de la démographie (17). Mais ce recensement doit être très sommaire dans ses ambitions :

"Aucune autre opération exhaustive n'est nécessaire que celles qui fournissent les répertoires indispensables à l'exécution de sondages" (Henry, 1966, p. 1097)

2 - Les enquêtes par sondage qui seront alors développées auront pour objectif principal de satisfaire les demandes des Etats, demandes auxquelles dans l'état actuel des choses il est finalement difficile de donner suite.

3 - L'observation démographique elle-même aura probablement intérêt à se centrer pour un temps sur la méthode dite de l'observation permanente ou répétée. Ne serait-ce qu'en visitant chaque année un certain nombre de villages tirés au hasard dès que la base de sondage a pu être valablement déterminée.

4 - Les enquêtes, comme celle de Fakao (LACOMBE 1968), devraient probablement être étendues dans les pays où cela est possible et dans les zones urbaines où fonctionne un état-civil. L'erreur dans l'enquête de Fakao a été de ne pas systématiser les possibilités de croiser l'observation d'un fait avec sa collecte par l'enquête. D'autres enquêtes du même type, menées avec plus de soins devraient apporter d'utiles indices de correction des enquêtes uniquement rétrospectives.

5 - Toute enquête doit être précédée d'une enquête qualitative d'ethnographie (18) afin de préciser un certain nombre de variables, de fournir aux enquêteurs des bases aussi assurées qu'il est possible d'appréciations, et de donner aux organisateurs de l'enquête la possibilité de définir leurs concepts et d'ajuster leurs impressions aux réalités sociales.

6 - Tout rapport d'enquête doit exposer la procédure et le récit de son déroulement. Ce qui permettra la critique des données et l'amélioration générale des méthodes de collecte.

7 - L'effort en faveur d'un développement de l'Etat-Civil connaît de très nombreuses limites d'ordre politique et d'ordre administratif. Le sous-développement est un phénomène global et il serait illusoire de compter résoudre la

question de l'état-civil isolément. Cependant les démographes devront autant que possible et même systématiquement tenter de sensibiliser les administrations au problème de l'enregistrement et expérimenter les méthodes d'état-civil déjà abordées par d'autres auteurs (CANTRELLE 1966)

+

+ +

La démographie en Afrique devra pour se développer à la fois satisfaire les demandes des Etats, et se plier à des règles de rigueur scientifique pour conquérir définitivement le statut auquel elle peut prétendre. La démographie, comme un peu tout en Afrique, et comme un peu toute la démographie dans le monde, est manipulée un peu à tort et à travers. De ceci les démographes portent une certaine responsabilité en n'ayant que peu dit leur méthodologie.

Les Etudes de Synthèse (19) réalisées pour la DGRST, et les études de synthèse à l'échelle nationale déjà réalisées (19), marquent une étape importante d'assimilation de ce qui a été fait durant 14 ans. Elles posent également en termes nouveaux, à la lumière des résultats ainsi analysés, la méthodologie de la collecte, et elles rendent plus nécessaire la liaison de la théorie et la pratique, c'est-à-dire de l'analyse et de l'observation qui sont les deux pôles de l'activité scientifique.

Il reste à espérer que les enquêtes d'un nouveau type comme les enquêtes permanentes, ou celles croisant les données d'un enregistrement avec une enquête de type classique, et les enquêtes par sondage ainsi que les recensements qui pourront être mis en oeuvre soient, et mieux coordonnés entre eux, et plus liés à la recherche théorique (et celle-ci au terrain).

Là aussi les Etudes de Synthèse augurent heureusement une nouvelle étape des travaux de démographie en Afrique par la collaboration entre différents chercheurs d'une même discipline et entre différents chercheurs de disciplines diverses mais qui sont toutes parties prenantes dans l'étude des faits de population.

---

NOTES

- 1 - Seront ainsi dénommés les 2 volumes publiés par les soins de la DGRST Paris 1967 (voir détail en bibliographie)
- 2 - Entendue toujours ici comme Afrique Noire francophone.
- 3 - D'où un très large appel à des citations qu'il a paru plus honnête de donner que de paraphraser
- 4 - Le terme de "promoteurs" signifiera par la suite l'ensemble des personnes ayant préparé, effectué les enquêtes et analysé, rédigé, publié leurs résultats.
- 5 - La distinction établie par Cantrelle(1964) est suivie page 8 : "On emploie ici le terme de dénombrement pour les distinguer des recensements proprement dits".
- 6 - Citons entre autre Sautter (1966 p. 20) :  
"Le Gouverneur Général Merlin disait attacher "un prix tout particulier à ce que la perception de l'impôt soit toujours précédé par le recensement des contribuables et que ce recensement soit effectué avec le plus grand soin. Cette opération est en effet d'une grande importance politique : elle seule peut révéler les ressources d'une circonscription".
- 7 - Sous ce titre est désigné le document Etude Démographique par sondage Guinée 1954-55 1ère partie Techniques d'Enquête Paris 1956
- 8 - Les premiers essais semblent être ceux du Dr. Cantrelle au Sénégal
- 9 - Enquête démographique du Centre Oubangui de 1959 page 12, souligné dans le texte
- 10 - Idem
- 11 - Enquête Démographique et économique en milieu nomade 1966 page 28
- 12 - Note sur l'organisation Abidjan avril 1968 page 1
- 13 - Par exemple celui de la page VII - 24 sur les absents.
- 14 - Psychologie et Sociologie chapitre 4
- 15 - Les recensements français n'échapperaient pas non plus à cette critique.
- 16 - Le service Statistique du Sénégal a tenté d'établir un fichier de villages, cependant la constitution des fiches ayant été laissée aux soins de l'Administration locale son intérêt pratique a été réduit à néant. Car l'existence des villages réels. Et c'est justement ceux-là qu'il faudrait récuser quand ils ne coïncident pas avec ceux-ci.

- 17 - Le lecteur a reconnu là une paraphrase de A. Bouhidiba sur la Sociologie.
  - 18 - et dans certains cas médiocre
  - 19 - Bien qu'une d'entre elles reste à écrire : celle portant sur les procédures, confrontant les possibilités théoriques des questionnaires avec les réalisations des tableaux ...
  - 20 - L'une de Verrière sur le Sénégal, l'autre de L. Roussel sur la Côte d'Ivoire. Une telle orientation devrait être systématisée pour les pays ayant eu chez eux plusieurs enquêtes réalisées.
-



B I B L I O G R A P H I E

---

1 - Par auteur (ordre alphabétique)

BLANC R. (1959)

Cours de démographie africaine (Communauté Française) -  
Paris CCTA multigr. 59 p. Centre International d'Application de  
Statistique Démographique Bangui 1959

BLANC R. (1962)

Manuel de recherche démographique en Pays sous-développés  
INSEE, Paris 226 p.

CANTRELLE P. (1964)

L'Etat-Civil et les autres sources de renseignements sur l'évolution  
démographique au Sénégal - Rapport ONU Mai 1964 112 + 18 pages multigr.

CANTRELLE P. (1966)

Etude démographique de la Région du Sine-Saloum (Sénégal)  
Etat-Civil et observation démographique 1963-65 - ORSTOM Dakar  
Décembre 1966 127 p. multigr.

COPANS J. (1967)

Le métier d'Anthropologue in l'Homme VII - 4 1967 pp. 84-91

HENRY L. (1966)

Problèmes de la recherche démographique moderne in Population  
6 - 1966 pp. 1093-1114

LACOMBE B. (1968)

Etude Démographique du village de Fakao (Sénégal) - Dactyl. 200 p.  
ORSTOM

LORIMER F. (1961)

Démographie Information on Tropical Africa - Boston University Press  
207 p.

SAUTTER G. (1966)

De l'Atlantique au Fleuve Congo. Une géographie du sous-peuplement.  
2 tomes Paris 1966  
(Les références dans le texte sont tirées du Tome 1, chap. 1 pp. 2 à 71)

2 - Par enquête (ordre alphabétique des pays et pour chaque pays par ancienneté décroissant.)

- CENTRAFRICAINE (République)

Mission Socio-Economique du Centre Oubangui

Enquête démographique Centre-Oubangui (1959)

Méthodologie - Résultats provisoires - Paris mai 1960 ; 83 p. ; 21x27

- COTE D'IVOIRE

. 1957-58

Etude démographique du 1er secteur agricole de la Côte d'Ivoire 1957-58

Résultats Provisoires

Paris Décembre 1958 ; 26 p ; annexes ; carte 21x27

. 1958

Enquête Nutrition - Niveau de vie

Subdivision de Bongouanou 1955-56

Paris 1958 193 p + carte h. t. ; 21x27

. 1968

Note sur l'organisation des recensements d'Agboville et de Ferkessedougou

Abidjan, avril 1968, multigr. 6 p. ORSTOM - Sciences Humaines

- GUINEE

Mission Démographique de Guinée

Etude démographique par sondage ; Guinée 1954-55

1ère partie Technique d'enquête

Paris février 1956 ; 109 p. + 2 cartes h.t. ; 21 x27

- NIGER

Etude démographique et économique en milieu nomade (Niger)

T, I Généralités, méthodologie

INSEE - SEDES - Paris 1966 ; multigr. 57 p.

3 - Etudes de Synthèse (dans le texte les citations sont paginées ainsi : n° de l'étude, page de l'étude).

Afrique Noire, Madagascar, Comores, Démographie comparée

INSEE - INED DGRST Paris 1967

Tome I :

Introduction 24 p.

I. Vue d'ensemble 48 p.

II. Centres urbains 87 p.

III. Fécondité : niveau 84 p.

IV. Mortalité : niveau 50 p.

V. Fécondité : Facteurs 50 p.

Tome II :

VI. Mortalité : Facteurs 65 p.

VII. Déplacements temporaires et migrations 108 p.

VIII. Commentaire Socio-ethnologique 75 p.

IX - X. Structures par âge, actuelle et future 96 p.